

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Saint-Rémy

Numéro SIRET : 21710475100094

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE CHALON PERIPHERIE

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : Budget principal

ANNEE 2014

SOMMAIRE

I - Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV - ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.19	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
	A1.1 - Détail par fonction - Fonctionnement (+10000 hab)		X
	A1.2 - Détail par fonction - Investissement (+10000 hab)		X
p.27	A2.1 - Etat de la dette – Détail des crédits de trésorerie	X	
p.28	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.32	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.33	A2.4 - Etat de la dette – Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette – Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A2.7 - Etat de la dette – Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.9 - Etat de la dette – Autres dettes		X
p.34	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.35	A4 - Etat des provisions	X	
	A5 - Etalement des provisions		X
p.36	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.37	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.		X
	A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.		X
	A7.4 - Détails pour certains services		X
p.38	A8 - Etat des charges transférées	X	
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
p.39	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.42	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
p.43	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.44	C1 - Etat du personnel	X	
p.48	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.49	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
p.50	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures			
p.51	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.52	D2 - Arrêté et signatures	X	

- (1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

BUDGET PRIMITIF 2014

Rapport de présentation du budget principal

Cette année est marquée par les élections municipales.

Afin de ne pas gager l'avenir et laisser la plus grande marge de manœuvre possible à l'exécutif en 2014, il a été décidé que le budget primitif ne contiendrait, à de rares exceptions, aucune action nouvelle engageant pour plusieurs années la collectivité. Il correspond en une simple reconduction des crédits 2013, expurgés de ses actions nouvelles non récurrentes.

Ce budget est donc en baisse, recentré sur la poursuite de la politique de proximité menée depuis le début du mandat, attaché à la poursuite de l'amélioration de nos services et à une gestion rigoureuse de nos crédits de fonctionnement tout en faisant face (comme l'ensemble des collectivités) à une réduction sans précédent des dotations aux collectivités territoriales et à l'impact de la réforme des rythmes scolaires.

Après trois exercices de réalisations importantes, les dépenses d'équipement seront limitées à l'entretien de notre patrimoine. 2014 sera donc là aussi une année de transition.

La politique de désendettement sera maintenue et la fiscalité inchangée.

A - Les grandes masses du budget principal

Le budget s'élève à 11 882 103 euros en dépenses et en recettes. Cette somme se répartit entre :

Section de fonctionnement : 7 910 489 euros

Section d'investissement : 3 971 614 euros

Les dépenses et recettes réelles principales des deux sections sont les suivantes :

Dépenses réelles de fonctionnement 6.949M€

Dont : Charges à caractère général	1.658 M€
Frais de personnel	3.707 M€
Autres charges de gestion courante	0.661 M€
Frais financiers	0.438 M€

Recettes réelles de fonctionnement 6.368M€

Dont : Produits des services	0.682 M€
Impôts et taxes	4.044 M€
Participations et dotations	1.553 M€
Autres produits courants	0.049M€

Dépenses réelles d'investissement 3.258M€ (RàR inclus)

Dont : Dépenses d'équipement	0.750 M€
Rbt de capital (hors 16449 et 165)	0.706 M€

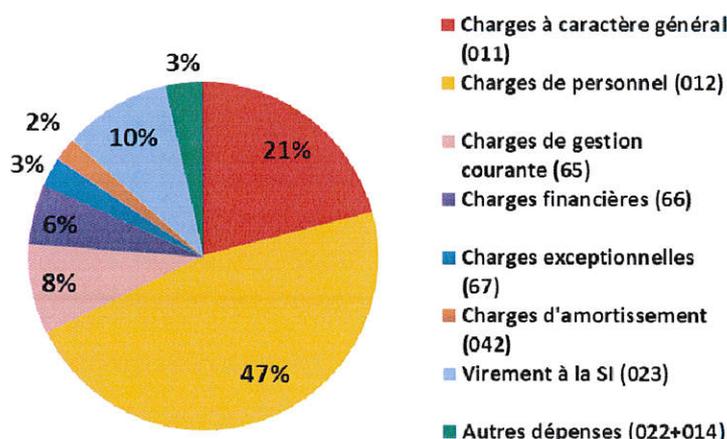
Recettes réelles d'investissement 2.983M€ (RàR inclus)

Dont : Subventions	0.152 M€
Dotations (dont FCTVA)	0.116 M€
Emprunt	0.600 M€

B - La section de fonctionnement

a) Les dépenses de fonctionnement

STRUCTURE DES DF



- **Les dépenses réelles de fonctionnement varient globalement de -1.3%.**

Le chapitre 011 - Charges à caractère général enregistre une baisse de -13% (-251 000 euros).

Cette évolution tient à une estimation plus fine des dépenses. Elle résulte aussi d'une gestion active de celles-ci qui se traduit par la mise en place de nouveaux marchés, de nouveaux matériels, combinée à un travail d'efficacité (assurances, gaz, carburant, téléphonie...). La réduction des travaux en régie et la disparition d'évènements ou projets ponctuels contribuent également à cette évolution.

La prise en charge directe de charges de fonctionnement, précédemment supportées par la ville puis refacturées au Grand Chalons pour les compétences voirie d'intérêt communautaire (notamment l'éclairage public) et petite enfance, permet aussi d'expliquer cette baisse...

Par contre, des facteurs inflationnistes « prix » et « volume » contribuent à l'évolution conséquente de certains secteurs de dépenses les plus représentatifs du chapitre, des secteurs peu susceptibles de marge de manœuvre sur des postes de dépenses obligatoires :

- L'énergie, premier poste d'achats, affiche toujours de fortes hausses,
- L'activité du portage de repas pèse également fortement sur le chapitre (mais nous bénéficions en contrepartie de recettes supplémentaires). En effet, près de 7 500 repas supplémentaires sont budgétisés pour l'année.
- La hausse de la TVA...

Le chapitre 012- Frais de personnel connaît une évolution modérée de +2 %(+ 71 000 euros).

Les charges de personnel évoluent principalement en raison de mesures internes (GVT : avancements d'échelon et de grade, recrutements...) et réglementaires tels que l'augmentation de la contribution retraite, la hausse de la cotisation du CDG (+0.1%), la réforme des rythmes scolaires, l'organisation des élections municipales, l'augmentation du SMIC (+1.1%), la réorganisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C.

Pour la quatrième année consécutive, la valeur du point est figée.

Le chapitre 65 - Autres charges de gestion courante, qui recense les dépenses relatives aux élus et l'ensemble des subventions et participations versées, est en baisse (-2.7% ; - 18 000 euros).

Les indemnités des élus sont réduites.

Les contributions versées aux organismes de regroupement sont moins élevées en raison d'une moindre participation demandée par le SIVOM ACCORD (-20 000 euros).

Les subventions aux associations, aux écoles et au CCAS se maintiennent à un niveau similaire à celui de 2013. Par contre, le SDIS, 1^{er} poste de dépenses de ce chapitre, augmente à nouveau sa contribution (+5.4%) portant notre participation annuelle à 236 000 euros.

Le chapitre 66 – charges financières diminue de -1.6% (- 7 000 euros).

Les charges financières diminueront cette année du fait du désendettement mais aussi en raison des prêts à taux variables qui devraient profiter de conditions basses sur l'ensemble de l'année selon les analystes.

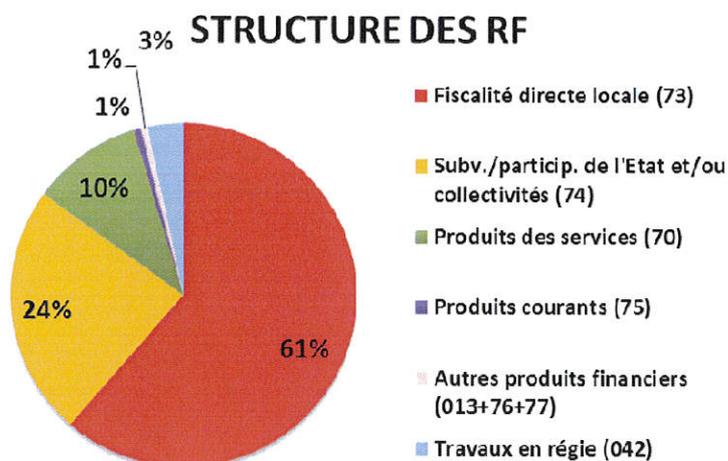
Une gestion active de notre dette continuera d'être exercée au travers de renégociations de prêts et de changements d'indexations de taux dans le cas où des opportunités se présenteraient.

Le chapitre 67 – charges exceptionnelles perd -14% (- 35 000 euros).

La réduction des crédits sur ce chapitre tient uniquement à l'ajustement de la subvention nécessaire à l'équilibre du budget annexe Service à Comptabilité Distincte

Le chapitre 022 – Dépenses imprévues est porté à 264 000 euros (+119%).

b) Les recettes de fonctionnement



▪ Les recettes réelles de fonctionnement évoluent de +0.9% (hors cessions d'actifs).

Le chapitre 013 – atténuations de charges enregistre principalement les remboursements opérés par la CPAM ou notre assureur sur les frais liés aux arrêts de travail du personnel (-73% ; -27 000 euros). L'explication tient au caractère très aléatoire de ce chapitre. Nous avons fait le choix de ne retenir que les évènements connus à ce jour en prévision de recettes.

Le chapitre 70 – produits des services augmente de +12% (+ 75 000 euros).

Cette forte progression s'explique principalement par une activité croissante du service de portage de repas, croissance qui avait été largement sous-estimée au BP 2013. La recette anticipée enregistre la comptabilisation en année pleine du développement de ce service et la poursuite de celui-ci durant 2014. La facturation des agents du budget principal mis à disposition des budgets annexe Service à Comptabilité Distincte, CCAS et RPA est anticipée légèrement en hausse compte tenu de l'évolution des frais de personnel. Le principe de prudence reste de vigueur sur ce chapitre pour les autres lignes de recettes (restauration scolaire, enfance, jeunesse, activités sportives ...).

Le chapitre 73 – Impôts et taxes s'apprécie de +2.2 % (+ 88 000 euros).

Il enregistre le produit des impôts et taxes perçus par la commune.

Les contributions directes constituent la principale recette de ce chapitre. Nos taux de fiscalité ménage restent inchangés. Le produit fiscal évolue faiblement (+1.06%) en raison d'une revalorisation forfaitaire des bases limitée à +0.9% (soit l'inflation de 2013) et d'une revalorisation physique prévisionnelle qui semble sous-estimée par les services fiscaux.

La fiscalité reversée par la Communauté d'Agglomération sous forme de Dotation de Compensation et de Dotation de Solidarité Communautaire reste stable.

Les autres recettes fiscales sont budgétisées à des niveaux légèrement inférieurs à ceux de 2013.

Le chapitre 74 - dotations et participations chute de -5.3% (- 86 000 euros).

Il recense les dotations versées par l'Etat et la compensation des exonérations d'impôts, ainsi que les subventions reçues d'autres organismes.

Les dotations de l'Etat cumulées aux compensations fiscales continueraient d'évoluer globalement à la baisse même si les enveloppes de Dotation Nationale de Péréquation et de Dotation de Solidarité Rurale sont prévues globalement en hausse par la LF. En effet, le Pacte de croissance impose aux collectivités une participation à l'effort de redressement des comptes publics, effort inédit et de grande ampleur au travers d'une baisse pérenne des dotations. Cette baisse équivaut à 0.75 % des recettes réelles de fonctionnement de 2012. Elle est prélevée sur la DGF.

La LF prévoit également une baisse substantielle de -15.1% des compensations fiscales (TH, TF, TP) : ce poste de recettes jouant principalement le rôle de variable d'ajustement des concours versés aux collectivités locales. A Saint-Rémy, la variation ne sera que de -1% en raison du dynamisme immobilier enregistré ces dernières années.

Les recettes CAF sont anticipées à la baisse en raison de la dégressivité pesant sur les contrats en cours. Le produit de la refacturation se trouve réduit. En effet, comme évoqué précédemment, les charges relatives au fonctionnement des services dont la compétence est transférée (petite enfance, voirie d'intérêt communautaire) sont de plus en plus directement assurées par le Grand Chalons.

Le chapitre 75 – revenus des immeubles est budgétisé à hauteur de 49 000 euros (-15 000 euros).

Nous enregistrons en année pleine le départ des locataires de l'immeuble situé Impasse du Parc, locataires à qui il a été demandé de libérer et/ou proposé d'acheter leur appartement. En effet, la commune envisage la vente de l'immeuble.

Les chapitres 76 – produits financiers et 77 - produits exceptionnels

Le chapitre 76 n'appelle pas de commentaires particuliers.

Le chapitre 77 enregistre la recette versée par la SEM Val de Bourgogne pour le solde de l'opération des Hauts de Marobin, et la part de recettes qui nous sera redistribuée par le syndicat des perceptions suite à la vente du logement de fonction du receveur municipal. La clôture de ce syndicat se soldera également par la nécessaire cession des locaux occupés actuellement par le Trésor Public au 5 rue Pierre Mendès France à SAINT-REMY. La recette due à la commune par le syndicat pour cette dernière opération n'est pas budgétisée sur 2014.

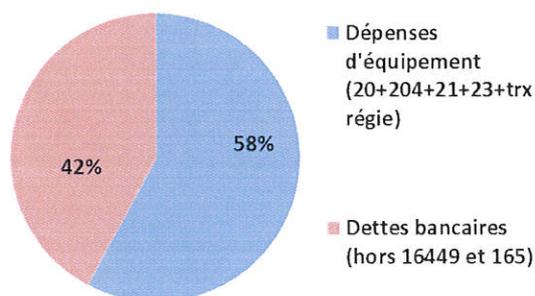
c) L'autofinancement

L'autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement s'élève à 741 221 euros (DF 023 + DF 042 – RF 042).

C - La section d'investissement

a) Les dépenses d'investissement

STRUCTURE DES DI



▪ Les dépenses réelles d'équipement (hors travaux en régie)

Après trois années d'investissements conséquents, et pour les raisons évoquées en introduction de ce rapport de présentation, les crédits budgétisés aux chapitres 20, 21 et 23 sont portés à 750 351 euros répartis en 560 150 euros de crédits nouveaux et 190 201 euros de restes à réaliser 2013. Elles se détaillent comme suit :

Désignations	RAR 2013	Nouveaux crédits	Total Crédits
2031 - FRAIS D'ETUDES			
Etudes voirie	8 000	15 000	23 000
TOTAL	8 000	15 000	23 000
20422 – SUBVENTION D'EQUIPEMENT (Participation SEM Terres de Diane)		50 000	50 000
2051 – CONCESSIONS ET DROITS LOGICIELS		4 770	4 770

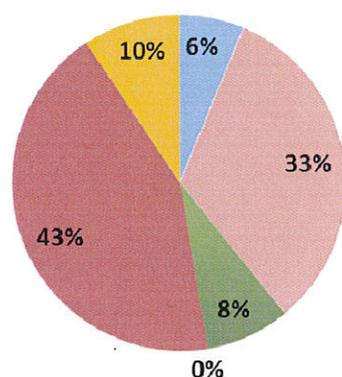
Désignations	RAR 2013	Nouveaux crédits	Total Crédits
2117 – PLANTATIONS D'ARBRES EN FORET	4 046	3 000	7 046
2128 – BOIS ET PLANTATIONS D'ARBRES EN FORET	781	4 000	4 781
21568 - MATERIEL D'INCENDIE	0	1 500	1 500
2183 - MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE			
Services administratifs Mairie (dont standard tél, serveur, photocopieur, armoire infor...)	12 516	51 180	63 696
Services sociaux culturels (1 imprimante, 1 tablette, 2 PC, 1 photocopieur...)	0	5 880	5 880
Ecoles (continuité plan informatique)	0	3 100	3 100
Service informatique (divers matériels)	0	3 000	3 000
Services techniques (1 PC, 1 écran)	0	980	980
TOTAL	12 516	64 140	76 656
2184 - ACQUISITIONS DE MOBILIERS			
Services administratifs (accueil)	0	3 100	3 100
Enfance	0	1 000	1 000
Jeunesse	0	1 687	1 687
Escale (accueil)	0	9 011	9 011
Restaurant	0	3 900	3 900
Ecoles	184	18 000	18 184
Médiathèque	520	6 500	7 020
TOTAL	704	43 198	43 902
2188 - AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Services socio-culturels (dont Enfance, Jeunesse, Vie asso., Médiathèque, Restaurant)	2 710	28 510	31 220
Ecoles	2 657	11 070	13 727
Police municipale	0	717	717
Sports	0	845	845
Services techniques	5 178	26 000	31 178
TOTAL	10 545	67 142	77 687
2313 - TRAVAUX DE BATIMENTS			
Mairie : Achat d'une régulation	17 639	0	17 639
Mairie : accès PMR	12 499	0	12 499
Musée de l'école : aménagement intérieur et extérieur + destruction annexe	25 076	0	25 076
COSEC : cylindres de serrure	4 048	0	4 048
Escale : sol souple pour jeu extérieur	4 203	0	4 203
Ecoles : serrures	140	0	140
AAO marché de peinture	228	0	228
Ecole Ruisseau Mauguet : achat d'une chaudière	18 504	0	18 504
Frais d'insertion d'annonces marchés travaux bâtiments	0	3 000	3 000
Restaurant scolaire : plan de travail	0	300	300
Ecole Ruisseau Mauguet élémentaire: pelouse synthétique	0	2 000	2 000
COSEC salle C (reprise des murs et peinture + marquage parquet)	0	42 600	42 600
Mairie : rénovation de bureau en RDC et aménagement d'un local serveur	0	7 300	7 300
Ateliers municipaux : double vitrage RDC	0	8 300	8 300
Divers	0	15 000	15 000
TOTAL	82 337	78 500	160 837
2315 - TRAVAUX DE VOIRIES ET RESEAUX			
Eclairage public	5 130	0	5 130
Trx de voirie Chemin des Plantes, Rue Roger Gauthier	34 102	0	34 102
Route de Givry	2 914	0	2 914
Fourniture et pose de 2 PMV	24 988	0	24 988
Route de Buxy : aménagement de sécurité	0	35 000	35 000
Lotissement Géranium : travaux de chaussée	0	60 000	60 000
Réfection rue de Martorez : assainissement pluvial	0	23 200	23 200
Eclairage public (changement des boules et réhabilitation)	0	55 000	55 000
Mise en place d'un arrosage automatique	0	2 800	2 800

Désignations	RAR 2013	Nouveaux crédits	Total Crédits
Mise aux normes PMR de la voirie suite à PAVE	0	10 000	10 000
Programme signalisation verticale	1 677	10 000	11 677
Programme matérialisation/signalisation Horizontale	2 461	5 000	7 461
ASLE : but foot	0	2 500	2 500
Pose de 2 Bornes d'incendie	0	6 000	6 000
Cimetière : cavurne 1 ^{ère} phase	0	4 400	4 400
Divers	0	15 000	15 000
TOTAL	71 272	228 900	300 172
TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT	190 201	560 150	750 351

Les travaux en régie, comptabilisés en dépenses d'ordre et estimés à 220 000 euros, n'entrent pas dans ce total.

b) Les recettes d'investissement

STRUCTURE DES RI



- Dotations (10)
- Rec. bancaires (1641)
- Subventions (13)
- Cessions
- Virement (021)
- Amortissements (040)

▪ Les recettes propres d'investissement

Les principales recettes réelles d'investissement sont issues :

- Des dotations (chapitre 10) : notamment le Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) et la Taxe Locale d'Equipement (TLE) pour un montant total de 116 000 euros.
- Des subventions d'investissements (chapitre 13). Le chapitre enregistre uniquement des recettes de restes à réaliser soit 151 610 euros. Pour rappel, les subventions ne sont inscrites au budget qu'après notification.

Elles proviennent également des cessions. A ce jour, deux immeubles sont en vente (Impasse du Parc et rue Alphonse Bonnot) mais ne sont pas budgétisées par respect du principe de prudence. Si une vente devait intervenir, le produit de celle-ci viendrait en déduction de l'enveloppe d'emprunt envisagée.

c) La dette

L'emprunt nécessaire au financement des équipements de la section d'investissement est estimé à 600 000 euros. A l'inverse, le montant du capital remboursé dans l'année s'élève à 706 000 euros. En conséquence, le budget primitif affiche un désendettement de 106 000 euros.

Encours prévisionnel de dette au 31/12/2014	
Dettes au 1er janvier	7 378 842 €
Emprunts nouveaux	600 000 €
Remboursements effectués	706 000 €
Dettes au 31 décembre	7 272 842€
Evolution de la dette	- 106 000 €

L'encours prévisionnel au 31 décembre 2014 serait d'un montant de 7 374 245 euros.

Corrigé des chiffres du budget annexe, le désendettement consolidé prévisionnel se monte à 154 000 euros.

Code INSEE 71475	Commune de Saint-Rémy Budget principal	BP 2014
----------------------------	--	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	6 505
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	26
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3 514 928,00	6 151 140,00	538,19	1 021,12

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCL) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1034,48	931,00
2	Produit des impositions directes/population	484,45	436,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	978,98	1 121,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	141,48	356,00
5	Encours de dette/population	1 134,33	879,00
6	DGF/population	169,87	203,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)(4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

Commune de Saint-Rémy - 71 - Budget principal	BP	2014
---	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement " .

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2013 après le vote du compte administratif 2013.

RESULTATS 2013

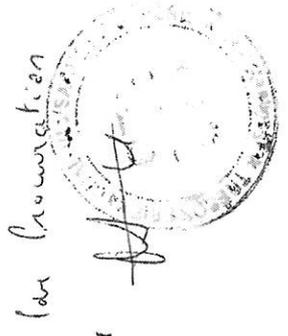
COMMUNE
01000- SAINT REMY
AFFECTATION ET REPRISE RESULTATS 2013

BUDGET : SAINT REMY	Résultat à la clôture exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
INVESTISSEMENT	-860 450,59	0,00	394 349,19	-466 101,40
FONCTIONNEMENT	2 312 976,49	917 183,59	431 153,23	1 826 946,13
TOTAL	1 452 525,90 EUROS	917 183,59	825 502,42 EUROS	1 360 844,73 EUROS

Détermination résultat réel d'investissement (besoin de financement)	
<u>Résultat investissement 31/12/2012 c/ 001</u>	-466 101,40
- Restes à réaliser en dépenses	190 201,00
- Restes à réaliser en recettes	151 610,00
Besoin financement(résultat réel)	504 692,40
Affectation résultat	1 826 946,13
Résultat de fonctionnement.	504 692,40
Affect° au besoin de financement c/1068	1 322 253,73
Affect° en report à nouveau fct c/ 002 ou reprise supplémentaire au 1068	

reprise ligne 001

ST REMY, le 17/02/2014
Le Receveur Municipal



L'inspecteur
MARIE THERESE HENRY

TRESORERIE ST REMY

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 910 489,00	6 588 235,27
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 1 322 253,73
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		7 910 489,00	7 910 489,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	3 315 311,60	3 820 004,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	190 201,00	151 610,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 466 101,40	(si solde positif)
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		3 971 614,00	3 971 614,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		11 882 103,00	11 882 103,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 908 820,00	0,00	1 657 672,00	1 657 672,00	1 657 672,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 636 056,00	0,00	3 707 000,00	3 707 000,00	3 707 000,00
014	Atténuations de produits	5 000,00	0,00	8 100,00	8 100,00	8 100,00
65	Autres charges de gestion courante	678 877,00	0,00	660 811,00	660 811,00	660 811,00
Total des dépenses de gestion courante		6 228 753,00	0,00	6 033 583,00	6 033 583,00	6 033 583,00
66	Charges financières	445 000,00	0,00	438 000,00	438 000,00	438 000,00
67	Charges exceptionnelles	249 114,00	0,00	213 773,00	213 773,00	213 773,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	120 260,00		263 912,00	263 912,00	263 912,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 043 127,00	0,00	6 949 268,00	6 949 268,00	6 949 268,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	813 727,00		790 000,00	790 000,00	790 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	173 665,00		171 221,00	171 221,00	171 221,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		987 392,00		961 221,00	961 221,00	961 221,00
TOTAL		8 030 519,00	0,00	7 910 489,00	7 910 489,00	7 910 489,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 7 910 489,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	37 000,00	0,00	9 900,00	9 900,00	9 900,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	607 600,00	0,00	682 474,00	682 474,00	682 474,00
73	Impôts et taxes	3 955 296,00	0,00	4 043 980,00	4 043 980,00	4 043 980,00
74	Dotations, subventions et participations	1 640 271,00	0,00	1 553 562,00	1 553 562,00	1 553 562,00
75	Autres produits de gestion courante	64 000,00	0,00	49 000,00	49 000,00	49 000,00
Total des recettes de gestion courante		6 304 167,00	0,00	6 338 916,00	6 338 916,00	6 338 916,00
76	Produits financiers	1 060,00	0,00	500,27	500,27	500,27
77	Produits exceptionnels	1 000,00	0,00	28 819,00	28 819,00	28 819,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)	4 500,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 310 727,00	0,00	6 368 235,27	6 368 235,27	6 368 235,27
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	324 000,00		220 000,00	220 000,00	220 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		324 000,00		220 000,00	220 000,00	220 000,00
TOTAL		6 634 727,00	0,00	6 588 235,27	6 588 235,27	6 588 235,27

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 1 322 253,73

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 7 910 489,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	741 221,00
---	-------------------

741 221,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	70 979,00	8 000,00	19 770,00	19 770,00	27 770,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	278 929,00	28 592,00	182 980,00	182 980,00	211 572,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	895 440,00	153 609,00	307 400,00	307 400,00	461 009,00
Total des dépenses d'équipement		1 245 348,00	190 201,00	560 150,00	560 150,00	750 351,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 520 422,00	0,00	2 319 027,60	2 319 027,60	2 319 027,60
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			188 584,00	188 584,00	188 584,00
Total des dépenses financières		2 523 422,00	0,00	2 507 611,60	2 507 611,60	2 507 611,60
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 768 770,00	190 201,00	3 067 761,60	3 067 761,60	3 257 962,60
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	324 000,00		220 000,00	220 000,00	220 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 858 573,00		27 550,00	27 550,00	27 550,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 182 573,00		247 550,00	247 550,00	247 550,00
TOTAL		5 951 343,00	190 201,00	3 315 311,60	3 315 311,60	3 505 512,60

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

466 101,40

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 971 614,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	236 447,00	151 610,00	0,00	0,00	151 610,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	615 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		851 447,00	151 610,00	600 000,00	600 000,00	751 610,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 845 949,00	0,00	1 610 540,00	1 610 540,00	1 610 540,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	347 000,00	0,00	116 000,60	116 000,60	116 000,60
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	917 184,00	0,00	504 692,40	504 692,40	504 692,40
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	4 250,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 114 383,00	0,00	2 231 233,00	2 231 233,00	2 231 233,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 965 830,00	151 610,00	2 831 233,00	2 831 233,00	2 982 843,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	813 727,00		790 000,00	790 000,00	790 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	173 665,00		171 221,00	171 221,00	171 221,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 858 573,00		27 550,00	27 550,00	27 550,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 845 965,00		988 771,00	988 771,00	988 771,00
TOTAL		6 811 795,00	151 610,00	3 820 004,00	3 820 004,00	3 971 614,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 971 614,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

741 221,00

Commune de Saint-Rémy - 71 - Budget principal	BP 2014
--	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 657 672,00		1 657 672,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 707 000,00		3 707 000,00
014	Atténuations de produits	8 100,00		8 100,00
65	Autres charges de gestion courante	660 811,00		660 811,00
66	Charges financières	438 000,00	0,00	438 000,00
67	Charges exceptionnelles	213 773,00	0,00	213 773,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	171 221,00	171 221,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	263 912,00		263 912,00
023	Virement à la section d'investissement		790 000,00	790 000,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	6 949 268,00	961 221,00	7 910 489,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

7 910 489,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	2 319 027,60	0,00	2 319 027,60
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	27 770,00	0,00	27 770,00
204	Subventions d'équipements versés	50 000,00	0,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	211 572,00	27 550,00	239 122,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	461 009,00	220 000,00	681 009,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	188 584,00		188 584,00
	Dépenses d'investissement - Total	3 257 962,60	247 550,00	3 505 512,60

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

466 101,40

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 971 614,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	9 900,00		9 900,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	682 474,00		682 474,00
72	<i>Travaux en régie</i>		220 000,00	220 000,00
73	Impôts et taxes	4 043 980,00		4 043 980,00
74	Dotations, subventions et participations	1 553 562,00		1 553 562,00
75	Autres produits de gestion courante	49 000,00	0,00	49 000,00
76	Produits financiers	500,27	0,00	500,27
77	Produits exceptionnels	28 819,00	0,00	28 819,00
	Recettes de fonctionnement - Total	6 368 235,27	220 000,00	6 588 235,27

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 1 322 253,73

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 7 910 489,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	116 000,60	0,00	116 000,60
13	Subventions d'investissement	151 610,00	25 000,00	176 610,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	2 210 540,00	0,00	2 210 540,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	2 550,00	2 550,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		170 000,00	170 000,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>		1 221,00	1 221,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		790 000,00	790 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	2 478 150,60	988 771,00	3 466 921,60

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 504 692,40

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 3 971 614,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	1 908 820,00	1 657 672,00	1 657 672,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à amén.	204 350,00	262 296,00	262 296,00
60611	Eau et assainissement	30 100,00	27 000,00	27 000,00
60612	Énergie - Électricité	367 000,00	368 000,00	368 000,00
60622	Carburants	39 000,00	43 000,00	43 000,00
60623	Alimentation	105 450,00	107 250,00	107 250,00
60624	Produits de traitement	7 250,00	8 625,00	8 625,00
60628	Autres fournitures non stockées	176 090,00	89 630,00	89 630,00
60631	Fournitures d'entretien	21 600,00	11 000,00	11 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	7 750,00	5 200,00	5 200,00
60633	Fournitures de voirie	101 000,00	58 000,00	58 000,00
60636	Vêtements de travail	11 100,00	8 900,00	8 900,00
6064	Fournitures administratives	21 100,00	16 343,00	16 343,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques	2 000,00	2 600,00	2 600,00
6067	Fournitures scolaires	28 315,00	28 135,00	28 135,00
6068	Autres matières et fournitures	24 349,00	21 220,00	21 220,00
611	Contrats de prestations de services	35 550,00	17 600,00	17 600,00
6132	Locations immobilières	9 200,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	15 550,00	13 200,00	13 200,00
614	Charges locatives et de copropriété	500,00	300,00	300,00
61521	Terrains	3 700,00	3 700,00	3 700,00
61522	Bâtiments	15 000,00	20 000,00	20 000,00
61523	Voies et réseaux	64 300,00	55 100,00	55 100,00
61524	Bois et forêts	1 000,00	4 140,00	4 140,00
61551	Matériel roulant	40 000,00	30 000,00	30 000,00
61558	Autres biens mobiliers	16 850,00	14 300,00	14 300,00
6156	Maintenance	59 326,00	52 320,00	52 320,00
616	Primes d'assurances	58 800,00	36 170,00	36 170,00
6182	Documentation générale et technique	16 710,00	13 295,00	13 295,00
6184	Versements à des organismes de formation	27 250,00	22 500,00	22 500,00
6185	Frais de colloques et séminaires	500,00	500,00	500,00
6188	Autres frais divers	8 200,00	7 860,00	7 860,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	3 673,00	3 203,00	3 203,00
6226	Honoraires	56 937,00	42 640,00	42 640,00
6228	Divers	13 500,00	10 800,00	10 800,00
6231	Annonces et insertions	4 100,00	3 130,00	3 130,00
6232	Fêtes et cérémonies	31 900,00	23 320,00	23 320,00
6236	Catalogues et imprimés	350,00	595,00	595,00
6237	Publications	20 960,00	10 285,00	10 285,00
6238	Divers	3 300,00	900,00	900,00
6247	Transports collectifs	65 500,00	58 000,00	58 000,00
6248	Divers	5 700,00	6 500,00	6 500,00
6251	Voyages et déplacements	5 950,00	7 150,00	7 150,00
6261	Frais d'affranchissement	16 500,00	11 200,00	11 200,00
6262	Frais de télécommunications	68 020,00	48 224,00	48 224,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	35 420,00	32 391,00	32 391,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...	100,00	100,00	100,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 000,00	6 500,00	6 500,00
6288	Autres services extérieurs	1 720,00	1 200,00	1 200,00
63512	Taxes foncières	27 000,00	24 000,00	24 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	300,00	350,00	350,00
6358	Autres droits	1 000,00	500,00	500,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	20 500,00	17 500,00	17 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 636 056,00	3 707 000,00	3 707 000,00
6331	Versement de transport	20 810,00	22 370,00	22 370,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	10 408,00	10 951,00	10 951,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	39 341,00	42 000,00	42 000,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	6 402,00	6 500,00	6 500,00
64111	Rémunération principale	1 775 582,00	1 851 356,00	1 851 356,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	53 738,00	54 888,00	54 888,00
64118	Autres indemnités	374 175,00	374 700,00	374 700,00
64131	Rémunérations	318 837,00	279 196,00	279 196,00
64168	Autres emplois d'insertion	16 077,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	15 692,00	17 197,00	17 197,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	390 703,00	384 235,00	384 235,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	516 339,00	562 448,00	562 448,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	20 453,00	18 044,00	18 044,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	55 358,00	70 000,00	70 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	2 247,00	830,00	830,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	780,00	5 285,00	5 285,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	8 664,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 628,00	6 000,00	6 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	7 822,00	1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	5 000,00	8 100,00	8 100,00
739113	Reversements conventionnels de fiscalité		100,00	100,00
73925	Fonds de péréquation ressources intercommunales et comu	5 000,00	8 000,00	8 000,00
65	Autres charges de gestion courante	678 877,00	660 811,00	660 811,00
6531	Indemnités	108 012,00	100 000,00	100 000,00
6532	Frais de mission	5 700,00	5 200,00	5 200,00
6533	Cotisations de retraite	4 890,00	16 000,00	16 000,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	14 822,00	13 000,00	13 000,00
6535	Formation	3 800,00	3 800,00	3 800,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6553	Service d'incendie	224 303,00	236 273,00	236 273,00
6554	Contributions aux organismes de regroupement	155 500,00	130 506,00	130 506,00
6558	Autres contributions obligatoires	14 200,00	13 700,00	13 700,00
657361	Caisse des Ecoles	11 000,00	11 000,00	11 000,00
657362	CCAS	65 000,00	64 752,00	64 752,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	61 000,00	61 000,00	61 000,00
658	Charges diverses de la gestion courante	650,00	580,00	580,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		6 228 753,00	6 033 583,00	6 033 583,00
66	Charges financières (b)	445 000,00	438 000,00	438 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	370 000,00	365 000,00	365 000,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	70 000,00	70 000,00	70 000,00
668	Autres charges financières	5 000,00	3 000,00	3 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	249 114,00	213 773,00	213 773,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 000,00	2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	24 000,00	27 000,00	27 000,00
67441	aux budgets annexes	204 114,00	166 773,00	166 773,00
6745	Subventions aux personnes de droit privé	15 000,00	15 000,00	15 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	4 000,00	3 000,00	3 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	120 260,00	263 912,00	263 912,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		7 043 127,00	6 949 268,00	6 949 268,00
023	Virement à la section d'investissement	813 727,00	790 000,00	790 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	173 665,00	171 221,00	171 221,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	172 445,00	170 000,00	170 000,00
6812	Dotations aux amort. des charges de fonctionnement à répa	1 220,00	1 221,00	1 221,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		987 392,00	961 221,00	961 221,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctior.		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		987 392,00	961 221,00	961 221,00

Commune de Saint-Rémy - 71 - Budget principal	BP	2014
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	8 030 519,00	7 910 489,00	7 910 489,00
---	--------------	--------------	--------------

+

RESTES A REALISER 2013 (11)	0,00
-----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 910 489,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	136 849,69
Montant des ICNE de l'exercice N-1	66 849,69
= Différence ICNE N - ICNE N-1	70 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	37 000,00	9 900,00	9 900,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	37 000,00	9 900,00	9 900,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	607 600,00	682 474,00	682 474,00
7022	Coupes de bois	11 900,00	2 000,00	2 000,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	20 600,00	21 710,00	21 710,00
70631	A caractère sportif	40 000,00	43 000,00	43 000,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	294 500,00	370 227,00	370 227,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseig	135 000,00	125 000,00	125 000,00
70688	Autres prestations de services	5 000,00	14 200,00	14 200,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	90 650,00	97 487,00	97 487,00
70878	par d'autres redevables	7 600,00	6 500,00	6 500,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente	350,00	350,00	350,00
73	Impôts et taxes	3 955 296,00	4 043 980,00	4 043 980,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 070 000,00	3 151 344,00	3 151 344,00
7321	Attribution de compensation	435 608,00	435 608,00	435 608,00
7322	Dotation de solidarité communautaire	204 588,00	203 140,00	203 140,00
7323	F.N.G.I.R.	3 000,00	3 888,00	3 888,00
7336	Droits de place	100,00	0,00	0,00
7351	Taxe sur l'électricité	115 000,00	120 000,00	120 000,00
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	37 000,00	40 000,00	40 000,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de pu	90 000,00	90 000,00	90 000,00
74	Dotations, subventions et participations	1 640 271,00	1 553 562,00	1 553 562,00
7411	Dotation forfaitaire	1 001 463,00	960 000,00	960 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	65 574,00	65 000,00	65 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	80 215,00	80 000,00	80 000,00
746	Dotation générale de décentralisation	500,00	500,00	500,00
74718	Autres	17 792,00	6 030,00	6 030,00
7473	Départements	152 199,00	170 910,00	170 910,00
74751	GFP de rattachement	98 862,00	46 000,00	46 000,00
74758	Autres groupements	45 000,00	45 000,00	45 000,00
7476	C.C.A.S. et Caisses des Ecoles	22 400,00	36 963,00	36 963,00
7478	Autres organismes	16 000,00	4 000,00	4 000,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe profession	15 326,00	12 063,00	12 063,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes fo	33 052,00	26 464,00	26 464,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'hal	91 888,00	100 632,00	100 632,00
75	Autres produits de gestion courante	64 000,00	49 000,00	49 000,00
752	Revenus des immeubles	64 000,00	49 000,00	49 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		6 304 167,00	6 338 916,00	6 338 916,00
76	Produits financiers (b)	1 060,00	500,27	500,27
761	Produits de participations	60,00	50,27	50,27
768	Autres produits financiers	1 000,00	450,00	450,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 000,00	28 819,00	28 819,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 000,00	28 819,00	28 819,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (d) (5)	4 500,00	0,00	0,00
7875	Reprises sur prov. pour risques et charges exceptionnels	4 500,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		6 310 727,00	6 368 235,27	6 368 235,27
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	324 000,00	220 000,00	220 000,00
722	Immobilisations corporelles	324 000,00	220 000,00	220 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		324 000,00	220 000,00	220 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 634 727,00	6 588 235,27	6 588 235,27

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

	+
RESTES A REALISER 2013 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 322 253,73
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 910 489,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	70 979,00	19 770,00	19 770,00
2031	Frais d'études	23 500,00	15 000,00	15 000,00
2033	Frais d'insertion	3 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires	44 479,00	4 770,00	4 770,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		50 000,00	50 000,00
20422	Privé - Bâtiments et installations		50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	278 929,00	182 980,00	182 980,00
2111	Terrains nus	20 000,00	0,00	0,00
2117	Bois et forêts		3 000,00	3 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	16 992,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains		4 000,00	4 000,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	1 500,00	1 500,00	1 500,00
2182	Matériel de transport	27 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	89 631,00	64 140,00	64 140,00
2184	Mobilier	28 998,00	43 198,00	43 198,00
2188	Autres immobilisations corporelles	94 808,00	67 142,00	67 142,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	895 440,00	307 400,00	307 400,00
2313	Constructions	339 723,00	78 500,00	78 500,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	555 717,00	228 900,00	228 900,00
Total des dépenses d'équipement		1 245 348,00	560 150,00	560 150,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 520 422,00	2 319 027,60	2 319 027,60
1641	Emprunts en euros	482 700,00	514 056,00	514 056,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	190 000,00	191 930,00	191 930,00
16449	Opérations afférentes à l'opt° de tirage sur ligne de trésorerie	1 845 949,00	1 610 540,00	1 610 540,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 773,00	2 501,60	2 501,60
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	3 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		188 584,00	188 584,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		188 584,00	188 584,00
Total des dépenses financières		2 523 422,00	2 507 611,60	2 507 611,60
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		3 768 770,00	3 067 761,60	3 067 761,60
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	324 000,00	220 000,00	220 000,00
	Charges transférées (9)	324 000,00	220 000,00	220 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	14 300,00	10 000,00	10 000,00
2313	Constructions	177 900,00	100 000,00	100 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	131 800,00	110 000,00	110 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	1 858 573,00	27 550,00	27 550,00
2112	Terrains de voirie		25 000,00	25 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	435 660,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	50 000,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	1 372 913,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		2 550,00	2 550,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		2 182 573,00	247 550,00	247 550,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 951 343,00	3 315 311,60	3 315 311,60

Commune de Saint-Rémy - 71 - Budget principal	BP	2014
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

	+
RESTES A REALISER 2013 (11)	190 201,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	466 101,40
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 971 614,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	236 447,00	0,00	0,00
1311	Etat et établissements nationaux	6 947,00	0,00	0,00
1312	Régions	2 400,00	0,00	0,00
1313	Départements	4 000,00	0,00	0,00
1322	Régions		0,00	0,00
1323	Départements	146 774,00	0,00	0,00
13251	GFP de rattachement	9 785,00	0,00	0,00
1328	Autres		0,00	0,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	66 541,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	615 000,00	600 000,00	600 000,00
1641	Emprunts en euros	615 000,00	600 000,00	600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		851 447,00	600 000,00	600 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 264 184,00	620 693,00	620 693,00
10222	F.C.T.V.A.	300 000,00	110 000,00	110 000,00
10223	T.L.E.	47 000,00	6 000,60	6 000,60
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	917 184,00	504 692,40	504 692,40
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 845 949,00	1 610 540,00	1 610 540,00
16449	Opérations afférentes à l'opt ^e de tirage sur ligne de trésorer	1 845 949,00	1 610 540,00	1 610 540,00
024	Produits de cessions	4 250,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 114 383,00	2 231 233,00	2 231 233,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 965 830,00	2 831 233,00	2 831 233,00
021	Virement de la section de fonctionnement	813 727,00	790 000,00	790 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	173 665,00	171 221,00	171 221,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cad.	3 300,00	1 350,00	1 350,00
28031	Amortissements des frais d'études	9 820,00	9 900,00	9 900,00
28033	Amortissement de frais d'insertion	230,00	230,00	230,00
2804132	Départements - Bâtiments et installations	16 063,00	0,00	0,00
28041581	Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	1 133,00	1 150,00	1 150,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	3 199,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	7 400,00	15 150,00	15 150,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	1 600,00	1 550,00	1 550,00
28182	Matériel de transport	30 500,00	28 160,00	28 160,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	25 600,00	36 000,00	36 000,00
28184	Mobilier	20 400,00	19 200,00	19 200,00
28188	Autres immobilisations corporelles	53 200,00	57 310,00	57 310,00
4818	Charges à étaler	1 220,00	1 221,00	1 221,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		987 392,00	961 221,00	961 221,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 858 573,00	27 550,00	27 550,00
1328	Autres	50 000,00	25 000,00	25 000,00
2031	Frais d'études		2 550,00	2 550,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	435 660,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 142 476,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	230 437,00	0,00	0,00

Commune de Saint-Rémy - 71 - Budget principal	BP 2014
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	2 845 965,00	988 771,00	988 771,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	6 811 795,00	3 820 004,00	3 820 004,00

+

RESTES A REALISER 2013 (10)	151 610,00
------------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 971 614,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services général administrat publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	2 505 110,00	126 322,60	1 437,00	41 000,00	33 340,00	49 952,00	0,00	0,00	0,00	260 600,00	0,00	3 017 761,60
Equipements municipaux (2)		123 821,00	1 437,00	41 000,00	33 340,00	49 952,00	0,00	0,00	0,00	260 600,00	0,00	510 150,00
Equip. non municipaux (ci/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	2 505 110,00											2 505 110,00
Dépenses d'ordre	220 000,00											220 000,00
Total dépenses de l'exercice	2 775 110,00	128 872,60	1 437,00	41 000,00	33 340,00	49 952,00	0,00	0,00	0,00	285 600,00	0,00	3 315 311,60
RAR N-1 et reports	466 101,40	47 557,00	0,00	21 485,00	25 995,00	5 883,00	0,00	0,00	0,00	89 277,00	0,00	656 302,40
Total cumulé dépenses d'investissement	3 241 211,40	176 429,60	1 437,00	62 485,00	59 339,00	55 835,00	0,00	0,00	0,00	374 877,00	0,00	3 971 614,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	3 792 454,00	2 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	3 820 004,00
RAR N-1 et reports	0,00	6 304,00	0,00	104 121,00	31 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 785,00	0,00	151 610,00
Total cumulé recettes d'investissement	3 792 454,00	8 854,00	0,00	104 121,00	31 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 785,00	0,00	3 971 614,00

FONCTIONNEMENT

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services général administrat publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	1 865 006,00	3 217 704,00	2 641,00	720 101,00	282 337,00	734 415,00	45 604,00	320 328,00	0,00	722 353,00	0,00	7 910 489,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 865 006,00	3 217 704,00	2 641,00	720 101,00	282 337,00	734 415,00	45 604,00	320 328,00	0,00	722 353,00	0,00	7 910 489,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	5 508 639,27	243 836,00	0,00	128 600,00	11 150,00	255 430,00	65 500,00	344 970,00	0,00	30 110,00	0,00	6 588 235,27
RAR N-1 et reports	1 322 253,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 322 253,73
Total cumulé recettes de fonctionnement	6 830 893,00	243 836,00	0,00	128 600,00	11 150,00	255 430,00	65 500,00	344 970,00	0,00	30 110,00	0,00	7 910 489,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs normis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
	Total dépenses d'investissement	3 241 211,40	176 429,60	1 437,00	62 485,00	59 339,00	55 835,00	0,00	0,00	0,00	374 877,00	0,00	3 971 614,00
	Dépenses réelles	3 021 211,40	173 879,60	1 437,00	62 485,00	59 339,00	55 835,00	0,00	0,00	0,00	349 877,00	0,00	3 724 064,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement rep	466 101,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	466 101,40
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	466 101,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	466 101,40
020	Dépenses imprévues (investissement)	188 584,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	188 584,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	188 584,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	188 584,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 315 526,00	2 501,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 319 027,60
1641	Emprunts en euros	514 056,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	514 056,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	191 930,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	191 930,00
16449	Opérations afférentes à l'opt° de tirage sur ligne de trésor	1 610 540,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 610 540,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 501,60	2 501,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 501,60
20	Immobilisations incorporelles	0,00	4 050,00	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00	0,00	27 770,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00	0,00	23 000,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	4 050,00	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 770,00
204	Subventions d'équipement versées	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
20422	Privé - Bâtiments et installations	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	94 687,00	717,00	41 841,00	34 035,00	9 187,00	0,00	0,00	0,00	31 105,00	0,00	211 572,00
2117	Bois et forêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 046,00	0,00	7 046,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 781,00	0,00	4 781,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	67 676,00	0,00	3 100,00	4 880,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 656,00
2184	Mobilier	0,00	12 111,00	0,00	22 084,00	7 020,00	2 687,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 902,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	13 400,00	717,00	16 657,00	22 135,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00	19 278,00	0,00	77 687,00
23	Immobilisations en cours	0,00	72 641,00	0,00	20 644,00	25 304,00	46 648,00	0,00	0,00	0,00	295 772,00	0,00	461 009,00
2313	Constructions	0,00	68 241,00	0,00	20 644,00	25 304,00	46 648,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 837,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	4 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	295 772,00	0,00	300 172,00
	Dépenses d'ordre	220 000,00	2 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	247 550,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	220 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
2313	Constructions	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralistes administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
041	Opérations patrimoniales	0,00	2 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	27 550,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	2 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 550,00
RECETTES													
Total recettes d'investissement		3 792 454,00	8 854,00	0,00	104 121,00	31 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 785,00	0,00	3 971 614,00
Recettes réelles		2 831 233,00	6 304,00	0,00	104 121,00	31 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 785,00	0,00	2 982 843,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	620 693,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	620 693,00
10222	F.C.T.V.A.	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
10223	T.L.E.	6 000,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,60
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	504 692,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	504 692,40
13	Subventions d'investissement	0,00	6 304,00	0,00	104 121,00	31 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 785,00	0,00	151 610,00
1312	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
1313	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
1322	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	67 580,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 580,00
13251	GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 785,00	0,00	9 785,00
1328	Autres	0,00	6 304,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 304,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	0,00	0,00	0,00	36 541,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 541,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 210 540,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 210 540,00
1641	Emprunts en euros	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
16449	Opérations afférentes à l'opti de tirage sur ligne de trésc	1 610 540,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 610 540,00
Recettes d'ordre		961 221,00	2 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	988 771,00
021	Virement de la section de fonctionnement	790 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	790 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	171 221,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171 221,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 350,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation c	9 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 900,00
28031	Amortissements des frais d'études	230,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230,00
28033	Amortissement de frais d'insertion	1 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 150,00
28041581	Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	15 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 150,00
28051	Concessions et droits similaires	1 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 550,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	28 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 160,00
28182	Matériel de transport	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique												

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat' publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
28184	Mobilier	19 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 200,00
28188	Autres immobilisations corporelles	57 310,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 310,00
4818	Charges à étaler	1 221,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 221,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	2 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	27 550,00
1328	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
2031	Frais d'études	0,00	2 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 550,00

FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		1 865 005,00	3 217 704,00	2 641,00	720 101,00	282 337,00	734 415,00	45 604,00	320 328,00	0,00	722 353,00	0,00	7 910 489,00
Dépenses réelles		903 785,00	3 217 704,00	2 641,00	720 101,00	282 337,00	734 415,00	45 604,00	320 328,00	0,00	722 353,00	0,00	6 949 268,00
011 Charges à caractère général		0,00	860 959,00	2 525,00	209 874,00	41 120,00	68 315,00	0,00	204 806,00	0,00	270 073,00	0,00	1 657 672,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à am	0,00	2 500,00	0,00	0,00	20 500,00	40 200,00	0,00	199 096,00	0,00	0,00	0,00	262 296,00
60611	Eau et assainissement	0,00	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	27 000,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	272 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 000,00	0,00	368 000,00
60622	Carburants	0,00	43 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 000,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	100 000,00	1 600,00	5 150,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	107 250,00
60624	Produits de traitement	0,00	8 625,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 625,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	58 800,00	0,00	1 000,00	0,00	930,00	0,00	0,00	0,00	28 900,00	0,00	89 630,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	1 700,00	0,00	2 000,00	350,00	750,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	5 200,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	2 500,00	0,00	800,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	58 000,00	0,00	58 000,00
60636	Vêtements de travail	0,00	13 293,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	8 900,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathéq.	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 343,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	28 135,00	2 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	1 750,00	0,00	3 700,00	450,00	7 550,00	0,00	1 700,00	0,00	6 000,00	0,00	28 135,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	17 600,00	70,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 600,00
6135	Locations mobilières	0,00	6 200,00	0,00	0,00	3 000,00	200,00	0,00	2 300,00	0,00	1 500,00	0,00	13 200,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
61521	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 700,00	0,00	3 700,00
61522	Bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
61523	Voies et réseaux	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 100,00	0,00	55 100,00
61524	Bois et forêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 140,00	0,00	4 140,00
61551	Matériel roulant	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	IV										TOTAL				
		01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement		9 Action économique			
61558	Autres biens mobiliers	0,00	11 000,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 300,00
6156	Maintenance	0,00	41 990,00	180,00	4 050,00	2 000,00	1 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 320,00
616	Primes d'assurances	0,00	36 170,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 170,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	12 620,00	220,00	155,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 295,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	22 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 500,00
6185	Frais de colloques et séminaires	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6188	Autres frais divers	0,00	4 080,00	0,00	0,00	0,00	780,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 860,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	2 570,00	0,00	0,00	220,00	220,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 203,00
6226	Honoraires	0,00	36 140,00	0,00	5 200,00	500,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 640,00
6228	Divers	0,00	10 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 800,00
6231	Annonces et insertions	0,00	3 130,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 130,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	22 270,00	0,00	0,00	250,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 320,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	540,00	55,00	0,00	1 400,00	685,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 285,00
6237	Publications	0,00	8 200,00	0,00	0,00	500,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	58 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 000,00
6248	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	5 050,00	0,00	700,00	1 100,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 150,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	11 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 200,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	36 960,00	700,00	4 964,00	1 500,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 224,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	32 021,00	0,00	70,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 391,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	6 000,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	600,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
63512	Taxes foncières	0,00	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00
6358	Autres droits	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	0,00	17 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 699 214,00	116,00	489 027,00	241 217,00	664 020,00	45 604,00	115 522,00	0,00	452 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 707 000,00
6331	Versement de transport	0,00	10 260,00	0,00	3 052,00	1 447,00	3 827,00	280,00	726,00	0,00	2 778,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 370,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	4 890,00	0,00	1 529,00	724,00	1 915,00	140,00	363,00	0,00	1 390,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 951,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	18 759,00	0,00	5 956,00	2 824,00	7 467,00	547,00	1 416,00	0,00	5 031,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	0,00	2 952,00	0,00	885,00	419,00	1 110,00	81,00	211,00	0,00	842,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
64111	Rémunération principale	0,00	838 317,00	0,00	284 772,00	140 249,00	258 365,00	26 704,00	69 114,00	0,00	233 835,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 651 556,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	32 314,00	0,00	3 683,00	2 292,00	6 643,00	563,00	1 061,00	0,00	8 332,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 888,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
64118	Autres indemnités	0,00	196 838,00	0,00	40 618,00	27 994,00	51 654,00	4 662,00	9 802,00	0,00	43 132,00	0,00	374 700,00
64131	Rémunérations	0,00	83 233,00	0,00	12 582,00	0,00	165 487,00	0,00	1 532,00	0,00	16 362,00	0,00	279 196,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 197,00	0,00	17 197,00
6451	Coisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	166 445,00	0,00	53 620,00	23 443,00	78 142,00	4 538,00	13 509,00	0,00	44 538,00	0,00	384 235,00
6453	Coisations aux caisses de retraite	0,00	263 071,00	0,00	81 357,00	41 825,00	79 527,00	8 089,00	17 366,00	0,00	71 213,00	0,00	562 448,00
6454	Coisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	5 415,00	0,00	751,00	0,00	9 581,00	0,00	93,00	0,00	2 204,00	0,00	18 044,00
6455	Coisations pour assurance du personnel	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	0,00	830,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	830,00
6457	Coisations sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 285,00	0,00	5 285,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	5 289,00	116,00	198,00	0,00	298,00	0,00	0,00	0,00	99,00	0,00	6 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	601,00	0,00	24,00	0,00	4,00	0,00	329,00	0,00	42,00	0,00	1 000,00
014	Attenuations de produits	8 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 100,00
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
73925	Fonds de péréquation ressources intercommunales et cc	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	263 912,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	263 912,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	263 912,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	263 912,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	639 531,00	0,00	21 200,00	0,00	80,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	660 811,00
6531	Indemnités	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
6532	Frais de mission	0,00	5 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 200,00
6533	Coisations de retraite	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
6534	Coisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
6535	Formation	0,00	3 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 800,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6553	Service d'incendie	0,00	236 273,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	236 273,00
6554	Contributions aux organismes de regroupement	0,00	130 506,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 506,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	3 500,00	0,00	10 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 700,00
657361	Caisse des Ecoles	0,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
657362	CCAS	0,00	64 752,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 752,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autre	0,00	61 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 000,00
658	Charges diverses de la gestion courante	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	80,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	580,00
66	Charges financières	438 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	438 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	365 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	365 000,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
668	Autres charges financières	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
67	Charges exceptionnelles	193 773,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	213 773,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00
67441	aux budgets annexes	166 773,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	166 773,00
6745	Subventions aux personnes de droit privé	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
	Dépenses d'ordre	961 221,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	961 221,00
023	Virement à la section d'investissement	790 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	790 000,00
023	Virement à la section d'investissement	790 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	790 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	171 221,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171 221,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporables et corpore	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
6812	Dotations aux amort. des charges de fonctionnement à n	1 221,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 221,00
RECETTES													
	Total recettes de fonctionnement	6 830 893,00	243 836,00	0,00	128 600,00	11 150,00	255 430,00	65 500,00	344 970,00	0,00	30 110,00	0,00	7 910 489,00
	Recettes réelles	6 610 893,00	243 836,00	0,00	128 600,00	11 150,00	255 430,00	65 500,00	344 970,00	0,00	30 110,00	0,00	7 690 489,00
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	1 322 253,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 322 253,73
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	1 322 253,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 322 253,73
013	Atténuations de charges	0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 900,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 900,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses:	0,00	53 187,00	0,00	128 600,00	11 150,00	154 960,00	57 000,00	247 467,00	0,00	30 110,00	0,00	682 474,00
7022	Coupes de bois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	0,00	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 910,00	0,00	21 710,00
70631	A caractère sportif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 000,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	10 800,00	111 960,00	0,00	247 467,00	0,00	0,00	0,00	370 227,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'ens	0,00	0,00	0,00	125 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 200,00	0,00	14 200,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Ecoles	0,00	40 487,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 487,00
70878	par d'autres redevables	0,00	2 900,00	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et ven	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00
73	Impôts et taxes	4 043 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 043 980,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 151 344,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 151 344,00
7321	Attribution de compensation	435 608,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	435 608,00
7322	Dotation de solidarité communautaire	203 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	203 140,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
7323	F.N.G.I.R.	3 888,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 888,00
7351	Taxe sur l'électricité	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
74	Dotations, subventions et participations	1 244 159,00	111 430,00	0,00	0,00	0,00	100 470,00	0,00	97 503,00	0,00	0,00	0,00	1 553 562,00
7411	Dotation forfaitaire	960 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	960 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
746	Dotation générale de décentralisation	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
74718	Autres	0,00	6 030,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 030,00
7473	Départements	0,00	59 900,00	0,00	0,00	0,00	100 470,00	0,00	10 540,00	0,00	0,00	0,00	170 910,00
74751	GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
74758	Autres groupements	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
7476	C.C.A.S. et Caisses des Ecoles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 963,00	0,00	0,00	0,00	36 963,00
7478	Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe profess	12 063,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 063,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes	26 464,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 464,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'	100 632,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 632,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	49 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	49 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 000,00
76	Produits financiers	500,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,27
761	Produits de participations	50,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,27
768	Autres produits financiers	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00
77	Produits exceptionnels	0,00	28 819,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 819,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	28 819,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 819,00
Recettes d'ordre		220 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	220 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220 000,00
722	Immobilisations corporelles	220 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

Commune de Saint-Rémy - 71 - Budget principal	BP	2014
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2014	Montant des tirages 2013	Montant des remboursements 2013		Encours restant dû au 01/01/2014
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
BFT LT 090509	15/12/2009	715 440.00	2 122 710.00	0.00	2 122 710.00	715 440.00
DEXIA SFIL 15CLTR649	01/11/2001	564 070.00	0.00	0.00	0.00	564 070.00
BFT LT 00096	15/04/2001	331 030.00	440 949.00	0.00	440 949.00	331 030.00
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 610 540.00	2 563 659.00	0.00	2 563 659.00	1 610 540.00

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT)

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de démission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N			
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
163 Emprunts obligataires (Total)																
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					11 469 540.70											
1641 Emprunts en euros (total)					8 526 426.49											
01/04	Dexia CL	01/01/2002	01/01/2002	01/04/2002	106 714.31	V	Euribor 06 M + 0.2	3.46	3.54	EUR	S	C	O			A-1
04/02	Caisse d'Epargne	23/12/2004	23/12/2004	01/04/2006	500 000.00	C	Taux fixe 2.7% à barrière 5% sur Libor USD 12 M(Postfixé) (Marge de 0.07%)	5.30	5.38	EUR	A	P	O			A-1
05/02	Banque Populaire	26/12/2005	22/12/2005	15/02/2007	510 000.00	F	Taux fixe à 3.4 %	3.40	3.40	EUR	A	P	O			A-1
06/01--	SFIL CAFFIL	04/08/2008	01/09/2008	01/09/2009	828 678.23	C	Taux fixe 5.05% à barrière 6.5% sur Euribor 12 M(Postfixé)	5.05	5.12	EUR	A	P	O			B-1
06/02	Caisse d'Epargne	17/09/2006	17/09/2006	25/05/2008	750 000.00	F	Taux fixe à 3.95 %	3.95	3.95	EUR	A	P	O			A-1
07/01	Crédit Foncier de France	14/11/2007	14/11/2007	25/04/2008	1 000 000.00	F	Taux fixe à 4.4 %	4.40	4.47	EUR	T	P	O			A-1
099001	Crédit Mutuel	23/06/1999	23/06/1999	31/01/2000	228 673.53	V	Euribor 03 M + 0.2	2.85	2.92	EUR	T	C	O			A-1
099004	Dexia CL	01/07/2000	01/07/2000	01/10/2000	228 673.53	V	Euribor 03 M + 0.35	4.90	5.06	EUR	T	C	O			A-1
10/01	Caisse d'Epargne	01/07/2010	21/07/2010	25/05/2011	460 484.57	F	Taux fixe à 3.16 %	3.16	3.16	EUR	A	P	O			A-1
10/02	Caisse d'Epargne	01/07/2010	05/08/2010	05/11/2010	391 057.71	F	Taux fixe à 3.55 %	3.55	3.60	EUR	T	P	O			A-1
10/03	Caisse d'Epargne	01/07/2010	15/09/2010	15/12/2010	171 191.75	F	Taux fixe à 3.11 %	3.11	3.15	EUR	T	P	O			A-1

Commune de Saint-Rémy - 71 - Budget principal

BP

2014

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date de signature	Organisme prêteur ou chef de file	Date de premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
10/04	15/08/2010	01/07/2010	Caisse d'Epargne	15/02/2011	155 924.86	F	Taux fixe à 2.89 %	2.89	2.91	EUR	S	P	O	A-1
10/05	21/12/2010	07/12/2010	Crédit Agricole	30/01/2011	700 000.00	F	Taux fixe à 3.28 %	3.28	3.32	EUR	T	P	O	A-1
11/01	21/09/2011	21/09/2011	Caisse d'Epargne	25/03/2012	725 000.00	F	Taux fixe à 3.67 %	3.67	3.72	EUR	T	P	O	A-1
11/02	15/11/2011	07/12/2010	Crédit Agricole	30/01/2026	300 000.00	F	Taux fixe à 3.28 %	3.28	3.32	EUR	T	P	O	A-1
12/01	30/08/2012	30/08/2012	Banque Populaire	30/11/2012	300 000.00	V	Euribor 03 M + 1.4	1.69	1.70	EUR	T	P	O	A-1
12/02	12/12/2012	12/12/2012	Caisse des Dépôts et Consignations	01/09/2013	700 000.00	V	Euribor 03 M + 2.37	2.55	2.61	EUR	T	C	O	A-1
13/01	15/11/2013	28/10/2013	Caisse d'Epargne	25/02/2014	470 000.00	V	Euribor 03 M + 1.67	1.89	1.93	EUR	T	P	O	A-1
TOTAL Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de mobilisation					2 943 114.21									
00/05	01/11/2000	01/11/2000	Dexia CL	01/02/2001	457 347.05	V	Euribor 03 M + 0.2	5.34	5.53	EUR	T	C	O	A-1
01/03	15/04/2001	15/04/2001	CACIB ex BFT Credit Agricole	15/04/2002	1 585 767.16	V	TAM + 0.3	4.44	4.51	EUR	X	X	O	A-1
09-01	15/12/2009	04/12/2009	CACIB ex BFT Credit Agricole	30/06/2010	900 000.00	V	Eonia + 0.85	1.19	1.22	EUR	X	X	O	A-1
Total général					11 469 540.70									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Commune de Saint-Rémy - 71 - Budget principal	BP	2014
--	-----------	-------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes au 01/01/2014

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)													
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				7 378 841.79									52 857.59
1641 Emprunts en euros (total)				6 332 372.35									52 168.47
01/04	N		A-1	21 342.95	2.75	V	Tag 06 M + 0.27	0.40	7 114.28	76.48			12.66
04/02	N		A-1	111 724.03	1.25	V	Euribor 12 M + 0.07	0.62	55 117.92	696.65			262.73
05/02	N		A-1	368 686.44	12.12	F	Taux fixe à 3.4 %	3.40	23 024.88	12 535.34			10 283.43
06/01--	N		B-1	616 467.08	9.67	C	Taux fixe 5.05% à barrière 6.5% sur Euribor 12 M(Postfixé)	5.12	49 015.43	31 563.97			9 631.70
06/02	N		A-1	477 445.19	7.4	F	Taux fixe à 3.95 %	3.95	51 908.47	18 859.09			10 038.53
07/01	N		A-1	691 641.01	9.07	F	Taux fixe à 4.4 %	4.47	62 003.89	29 418.47			5 002.12
099001	N		A-1	15 244.92	0.83	V	Euribor 03 M + 0.2	0.44	15 244.88	43.72			
099004	N		A-1	26 678.34	1.5	V	TAG 03 M + 0.45	0.57	15 244.92	113.44			9.93
10/01	N		A-1	368 348.15	9.4	F	Taux fixe à 3.16 %	3.16	31 895.17	11 639.80			6 349.61
10/02	N		A-1	338 519.36	14.84	F	Taux fixe à 3.55 %	3.60	17 417.85	11 787.27			1 741.53
10/03	N		A-1	131 903.25	8.96	F	Taux fixe à 3.11 %	3.15	12 906.44	3 952.64			154.20
10/04	N		A-1	116 058.15	7.12	F	Taux fixe à 2.89 %	2.91	14 069.95	3 253.15			1 105.30
10/05	N		A-1	588 318.51	12.08	F	Taux fixe à 3.28 %	3.32	39 726.39	18 811.53			2 998.97
11/01	N		A-1	673 946.74	17.98	F	Taux fixe à 3.67 %	3.72	26 960.01	24 365.63			329.78
11/02	N		A-1	300 000.00	16.83	F	Taux fixe à 3.28 %	3.32	0.00	9 840.00			1 640.00
12/01	N		A-1	278 401.92	13.66	V	Euribor 03 M + 1.4	1.64	17 685.30	4 467.31			359.14
12/02	N		A-1	676 666.66	14.42	V	Euribor 03 M + 2.37	2.67	46 666.68	17 466.29			1 377.08
13/01	N		A-1	470 000.00	14.9	V	Euribor 03 M + 1.67	1.93	27 374.10	9 180.98			854.27
1643 Emprunts en devises (total)													
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)				1 046 469.44					191 929.86	24 111.74			689.12

Commune de Saint-Rémy - 71 - Budget principal	BP	2014
---	----	------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
00/05	N		A-1	60 979,65	1,83	V	TAG 03 M + 0,27	0,39	30 489,80	195,90		17,49
01/03	N		A-1	331 029,44	2,29	V	TAM + 0,3	0,42	109 920,06	1 388,15		629,18
09/01	N		A-1	715 440,00	10,49	F	Taux fixe à 3,25 %	3,34	51 520,00	22 723,59		59,94
Total général				7 378 841,79					705 306,46	232 379,40		52 857,59

Emprunts et dettes au 01/01/2014

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)														
Emprunts ventilés par structure de taux, selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant du au 01/01/2014 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux, selon le capital restant du
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
06/01--	SFIL CAFFIL	828 678.23	616 467.08	1	15		Taux fixe 5.05% à barrière 6.5% sur Euribor 12 M(Postfixé)	Taux fixe 5.05% à barrière 6.5% sur Euribor 12 M(Postfixé)	130 805.32	Taux fixe 5.05% à barrière 6.5% sur Euribor 12 M(Postfixé)	5.12	31 563.97		100.00%
TOTAL (B)		828 678.23	616 467.08									31 563.97	0.00	1.00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		828 678.23	616 467.08									31 563.97		100%

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F) selon la classification de la charte de bonne conduite en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

(5) Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Commune de Saint-Rémy - 71 - Budget principal	BP	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)						
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Indices sous-jacents	Indices zone euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	21 91.65% 6 762 374.71 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	1 8.35% 616 467.08 €					
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structures						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500,00€			29/09/2006
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	29/09/2006
Linéaire	203 Frais d'étude, de recherche et de développement	5	29/09/2006
Linéaire	204 subvention d'équipements versées	15	29/09/2006
Linéaire	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5	29/09/2006
Linéaire	208 Autres immobilisations incorporelles	5	29/09/2006
Linéaire	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	20	29/09/2006
Linéaire	2188 Autres immobilisations corporelles	5	29/09/2006

Commune de Saint-Rémy - 71 - Budget principal	BP	2014
---	----	------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2014	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	Solde
PROVISION SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour dépréciations (2)						
Provisions pour dépréciation des comptes de tie	0.00	16/06/2010	10 000.00	10 000.00	0.00	10 000.00
Provisions pour dépréciation des comptes de tie	0.00	25/11/2011	10 000.00	10 000.00	4 500.00	5 500.00
TOTAL	0.00		20 000.00	20 000.00	4 500.00	15 500.00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples: provision pour l'litiges au titre du procès..., provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		894 570,00	894 570,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		705 986,00	705 986,00
1641	Emprunts en euros	514 056,00	514 056,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	191 930,00	191 930,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		188 584,00	188 584,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	188 584,00	188 584,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	188 584,00	188 584,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	894 570,00	190 201,00	D001 466 101,40	1 360 671,40

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

Commune de Saint-Rémy - 71 - Budget principal	BP	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 077 221.60	III 1 077 221.60
Ressources propres externes de l'année (a)		116 000.60	116 000.60
10222	Dotations, fonds divers et réserves	110 000.00	110 000.00
10223	Dotations, fonds divers et réserves	6 000.60	6 000.60
Ressources propres interne de l'année (b)		961 221.00	961 221.00
2802	Amortissement des immobilisations	1 350.00	1 350.00
28031	Amortissement des immobilisations	9 900.00	9 900.00
28033	Amortissement des immobilisations	230.00	230.00
2804158	Amortissement des immobilisations	1 150.00	1 150.00
28051	Amortissement des immobilisations	15 150.00	15 150.00
281568	Amortissement des immobilisations	1 550.00	1 550.00
28182	Amortissement des immobilisations	28 160.00	28 160.00
28183	Amortissement des immobilisations	36 000.00	36 000.00
28184	Amortissement des immobilisations	19 200.00	19 200.00
28188	Amortissement des immobilisations	57 310.00	57 310.00
4818	Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 221.00	1 221.00
024	Produits de cessions	0.00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	790 000.00	790 000.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3)(5)	Solde d'exécution R001 (3)(5)	Affectation R1068 (3)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 077 221.60	151 610.00	0.00	504 692.40	1 581 914.00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 360 671.40
Ressources propres disponibles	IV	1 581 914.00
Solde	V = IV - II (4)	+ 221 242.60

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				12 191.36	2 438.28	1 219.14	8 533.94
2012	Assurance dommage ouvrage école Aubrac	10	30/05/2012	12 191.36	2 438.28	1 219.14	8 533.94

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant au 01/01/2014	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					440 000,00	440 000,00										8 812,15	0,00	
SEM VAL DE BOURGOGNE	2013	F	Financement Terres de Diane	CAISSE EPARGNE DE BOURGOGNE	440 000,00	440 000,00	2	T	V	EURIBOR	1,91	V	EURIBOR	1,91	A 1	EURIBOR	8 812,15	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des autres emprunts					0,00	0,00										0,00	0,00	
SCIC HABITAT BOURGOGNE CHAMPAGNE	2000	X	Acqui. logt-Rue Copernic	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	37 167,07	32 781,49	36	A	V		3,05	V		3,05	A 1		835,93	646,96
SEM CODA LOYERS	2000	X	Construction 12 logements en centre ville	CREDIT LOCAL FR	276 923,64	117 263,27	7	A	V		4,8	V		4,8	A 1		537,07	18 458,30
LOGIVIE	2001	X	Const. 6 logts-Bois du Défend	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	134 234,80	110 860,43	25	A	F		4,2	F		3,45	A 1		2 716,08	3 646,15
OPAC	2001	X	Const. 6 logts-Rue Henri Clément	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	160 791,55	121 222,24	19	A	F		3,45	F		3,45	A 1		2 969,95	4 769,44
OPAC	2001	X	Const. 2 logts-Rue Henri Clément	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	15 046,72	10 640,47	18	A	F		3,7	F		2,95	A 1		207,49	541,94
SCIC HABITAT BOURGOGNE CHAMPAGNE	2003	X	Acqui. logt intégration-Rte Givry	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	79 778,00	66 017,78	39	A	F		2,95	F		3,64	A 1		1 617,44	1 303,32

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ADPEP 71	2003	C	Construction IME Zac des Alouettes	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	729 104,00	148 647,37	14	A	F		4,3	F		4,3	A1		6 391,84	9 909,83
ADPEP 71	2004	X	Const. IME-Zac des Alouettes	CRAM BOURGOGNE FRANCHE COMTE	420 713,00	210 350,00	10	A	F		0,0	F		0,0	A1		0,00	21 035,00
SCIC HABITAT BOURGOGNE CHAMPAGNE	2004	X	Acquisition d'un immeuble 1, rue Jean Moulin	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	69 727,00	66 148,43	40	A	V		2,7	V		2,7	A1		1 289,89	1 267,72
SEM CODA LOYERS	2005	X	Acquisition 1 pavillon 26 rue Charles Dодille	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	6 000,00	5 109,80	26	A	V		2,95	V		2,95	A1		125,19	150,62
LOGIVIE	2005	X	Construction 2 pavillons-17 et 19 rue M. Pagnol	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	140 414,00	122 061,79	26	A	V		3,45	V		3,45	A1		3 600,82	3 386,13
SEM CODA LOYERS	2005	X	Acqui. -> amélio. 1 pavillon-13, rue J. Prévert	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	58 200,00	53 935,92	41	A	V		2,95	V		2,95	A1		1 321,43	924,23
SEM CODA LOYERS	2005	X	Acquisition 1 pavillon 26 rue Charles Dодille	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	53 040,00	48 796,77	41	A	V		2,95	V		2,95	A1		717,31	501,73
SEM CODA LOYERS	2005	P	Renégociation de prêts construction de logements	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	996 204,78	829 628,31	20	A	V		3,56	V		3,56	A1		29 534,77	32 382,39
SEM CODA LOYERS	2006	X	Constr 4 pavillons rue de Pourni-Delib 3092/06 et 3106/06	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	329 000,00	306 794,05	33	A	V		3,75	V		3,75	A1		8 436,84	5 567,92
SEM CODA LOYERS	2006	X	Constr 4 pav. rue de Pourni 2 emp-Delib 3092/06 et 31/06/06	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	98 000,00	94 215,32	43	A	V		3,75	V		3,25	A1		2 590,92	1 126,91

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SCIC HABITAT BOURGOGNE CHAMPAGNE	2007	P	Constr.20 lgst Les Tilles 2eme-emprunt	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	350 000,00	200 555,61	25	A	V		4,0	V		4,0			4 512,50	3 345,06
SCIC HABITAT BOURGOGNE CHAMPAGNE	2007	P	Construction 20 logts Les Tilles 1er emprunt.	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	1 303 609,00	1 233 339,72	33	A	F		4,0	F		3,25			27 750,14	28 172,46
LOGIVIE	2009	X	Construction 7 logements Avenue de l'Europe	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	122 258,00	108 740,20	38	A	V		1,85	V		1,85			2 555,39	3 379,45
LOGIVIE	2009	X	Construction de 7 logements Avenue de l'Europe	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	447 699,00	420 574,38	35	A	V		2,85	V		2,85			9 883,50	7 558,44
LOGIVIE	2009	X	Construction 7 logements Avenue de l'Europe	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	38 141,00	36 549,03	45	A	V		3,0655	V		2,85			858,90	449,46
TOTAL GENERAL					6 306 051,56	4 784 232,38											117 265,55	148 523,46

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L.2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 990 543.45
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 990 543.45
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 6 368 235.27
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 15.55%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-1 du CGCT, c'est-à-dire hors dette garantie pour des opérations :
 - de construction, d'acquisition ou d'amélioration de logements réalisés par les organismes d'habitations à loyer modéré ou les sociétés d'économie mixte
 - de construction, d'acquisition ou d'amélioration de logements bénéficiant d'une subvention de l'Etat ou réalisées avec le bénéfice de prêts aidés par l'Etat ou adossés en tout ou partie à des ressources défiscalisées
 - réalisées en application du plan départemental prévu à l'article 2 de la loi n° 90-449 du 31 mai 1990 visant à la mise en oeuvre du droit au logement.
 De même les garanties d'emprunts accordées à des personnes de droit public ne sont pas soumises aux ratios.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT, c'est-à-dire total du remboursement du capital et des intérêts de la dette de la Ville (cf annexe A2.2(2) Etat de la dette - Répartition par nature de dette)

(3) Définition du ratio d'endettement : Le montant total des annuités d'emprunts déjà garanties ou cautionnées à échoir au cours de l'exercice, majoré du montant de la première annuité entière du nouveau concours garanti, et du montant des annuités de la dette communale, ne peut excéder 50% des recettes réelles de la section de fonctionnement du budget communal. Le montant des provisions spécifiques constituées par la commune pour couvrir les garanties et cautions accordées, affecté d'un coefficient multiplicateur fixé par décret, vient en déduction du montant total défini.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2014	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2014)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2014) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2014 (2)	Restes à financer de l'exercice 2015	Restes à financer (exercices au-delà de 2015)
002	1 684 500,00	-23 617,00	1 660 883,00	1 659 357,41	1 000,00	0,00	0,00
003	500 000,00	0,00	500 000,00	0,00	60 000,00	150 000,00	290 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014

IV

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1	0	1	1	0	1
Directeur général des services	A	1	0	1	1	0	1
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		21	0	21	20	0	20
Attaché	A	2	0	2	2	0	2
Attaché principal	A	2	0	2	1	0	1
Rédacteur	B	1	0	1	1	0	1
Rédacteur principal de 1ère classe	B	3	0	3	3	0	3
Adjoint administratif de 1ère classe	C	8	0	8	8	0	8
Adjoint administratif de 2ème classe	C	3	0	3	3	0	3
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE TECHNIQUE (c)		43	10	53	40	0	40
Ingénieur principal	A	1	0	1	1	0	1
Technique territorial	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique de 1ère classe	C	3	1	4	3	0	3
Adjoint technique de 2ème classe	C	23	8	31	20	0	20
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	4	0	4	4	0	4
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	7	0	7	7	0	7
Agent de maîtrise	C	2	1	3	2	0	2
Agent de maîtrise principal	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE SOCIALE (d)		9	5	14	7	0	7
Agent social de 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Agent social de 2ème classe	C	2	1	3	2	0	2
Agent spécialisé de 1ère classe des écoles maternelles	C	5	4	9	3	0	3
Agent spécialisé de ppl 2ème classe des écoles maternelles	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE SPORTIVE (g)		1	0	1	1	0	1

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014

IV

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Educateur APS principal de 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
FILIERE CULTURELLE (h)		4	1	5	4	0	4
Bibliothécaire	A	1	0	1	1	0	1
Assistant de conservation du patrimoine principal de 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint territorial du patrimoine de 1ère classe	C	1	1	2	1	0	1
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE ANIMATION (i)		18	6	24	9	0	9
Animateur	B	1	0	1	1	0	1
Animateur principal de 1ère classe	B	2	0	2	2	0	2
Adjoint territorial d'animation de 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint territorial d'animation de 2ème classe	C	14	6	20	5	0	5
FILIERE POLICE (j)		3	0	3	3	0	3
Chef de service de police municipale de classe normale	B	1	0	1	1	0	1
Brigadier-chef principal	C	1	0	1	1	0	1
Gardien de police municipale	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		99	22	121	84	0	84

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * périodes d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2014	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Indice	Euros		
Agent occupant un emploi non permanent (7)				109 454,00		
Attaché	A	ADM		33 768,00		CDD
Animateur	B	ANIM		24 924,00		CDD
Adjoint animation 2 ème classe	C	ANIM		11 427,00		CDD
Adjoint animation 2 ème classe	C	ANIM		663,00		CDD
Adjoint animation 2 ème classe	C	TECH		17 324,00		CDD
Adjoint technique 2 ème classe	C	TECH		13 823,00		CDD
Adjoint technique 2 ème classe	C	TECH		7 525,00		CDD
TOTAL GENERAL				109 454,00		

Commune de Saint-Rémy - 71 - Budget principal

BP

2014

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014

IV

C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

- TECH : Technique.
- URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
- S : Social.
- MS : Médico-social.
- MT : Médico-technique.
- SP : Sportif.
- CULT : Culturel
- ANIM : Animation.
- PM : Police.
- OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1^{ème} alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b° : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
01/01/2000	SCIC HABITAT BOURGOGNE CHAMPAGNE	Société SCIC HABITAT BOURGOGNE CHAMPAGNE	Société Française	1 598 843,03
01/01/2000	SEMCODA DIRECTION DES AGENCES	SEMCODA DIRECTION DES AGENCES	Société Française	1 455 743,44
01/01/2001	LOGIVIE	Entreprise LOGIVIE	Société Française	798 785,83
01/01/2001	OPAC	OPAC	Autres Organismes Sociaux	131 862,71
01/01/2013	PEP 71	Association PEP 71	Association	358 997,37
26/06/2013	SEM VAL DE BOURGOGNE	SEM SEM VAL DE BOURGOGNE	Société Française	444 000,00
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
01/01/2013	SIVOM ACCORD	SIVOM ACCORD	Collectivité Locale - Groupes	84 243,00
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté d'Agglomération Chalon Val de Bourgogne	01/01/2001	Taxe professionnelle unique	0,00
SIVOM ACCORD	24/09/1990	Sans fiscalité propre	64 250,00
SYDESL de Saône et Loire	01/01/1949	Sans fiscalité propre	5 056,00
Syndicat d'aménagement de la Corne	28/04/1988	Sans fiscalité propre	4 500,00
Syndicat d'aménagement de la Thalie	04/04/1980	Sans fiscalité propre	4 500,00
Syndicat d'aménagement de l'Orbize	16/06/1988	Sans fiscalité propre	4 200,00
Synidicat intercommunal à vocation scolaire	26/09/1973	Sans fiscalité propre	48 000,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

Commune de Saint-Rémy - 71 - Budget principal	BP 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Location de salles et bâtiments communaux	Budget annexe Service à comptabilité Distincte	19/12/1986	n°713/86 19/12/1986	21710475100094	SPIC	oui

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2013 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2013 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2013 (%)
Taxe d'habitation	9 134 000.00	1.270	15.280	0.000	1 395 675.00	1.266
Taxe foncière sur les propriétés bâties	6 466 000.00	0.940	26.650	0.000	1 723 189.00	0.935
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	41 700.00	0.250	77.890	0.000	32 480.00	0.248
TOTAL	15 641 700.00	1.126			3 151 344.00	1.074

